

FORMATION D'INGÉNIEUR

Spécialité Mécanique et Électronique

Objectifs de la formation

Former en alternance des ingénieurs généralistes en mécanique et électronique dotés d'une solide formation dans les disciplines de base ainsi qu'une formation humaine et sociale leur permettant de s'intégrer immédiatement dans une équipe projet au sein de l'entreprise.

Ces ingénieurs seront capables en fonction des profils de maîtriser :

- L'étude d'une chaîne électronique complète, du capteur à l'actionneur,
- L'approche modélisation, conception, intégration et maintenance,
- Les architectures des systèmes électroniques et informatiques embarqués,
- Les principes de conception et de dimensionnement des structures navires,
- La réglementation et l'organisation dans les métiers de la construction et la réparation navale,
- L'ingénierie de projet.

Certification et profils

L'intitulé du diplôme de niveau I, habilité par la commission des Titres d'Ingénieur, est désigné comme suit :

« Diplôme d'Ingénieur de l'École Nationale Supérieure des Ingénieurs des Études et Techniques d'Armement, spécialité mécanique et électronique, en partenariat avec l'Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie de Bretagne ».

La formation propose deux profils développés en 3^{ème} année :

- Plate-forme navale,
- Systèmes embarqués.

Pré-requis

En apprentissage :

- Candidats titulaires d'un DUT, d'un BTS dans les filières scientifiques ou techniques (DUT GMP, GEII, SGM, BTS CN, CPI, SE, ...)
- Être âgé de moins de 26 ans à la date de signature du contrat d'apprentissage,
- Satisfaire aux critères et aux entretiens d'admission,
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

En formation continue :

- Être titulaire d'un DUT, d'un BTS ou d'un diplôme équivalent et posséder au moins 3 années d'expérience professionnelle.

En validation des acquis de l'expérience :

- Justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans en continu ou en discontinu, en rapport avec le contenu de la certification

Fonctions visées

A l'issue de leur formation, les ingénieurs pourront exercer les fonctions suivantes au sein de leur société :

- Responsable de projet,
- Architecte et intégrateur systèmes,
- Concepteurs de systèmes,
- Ingénieur de production, Ingénieur méthodes...,
- Ingénieur responsable de la maintenance et de la réparation navale.

Débouchés

Les principaux secteurs visés sont :

- L'électronique et l'informatique industrielle,
- La construction en réparation navale,
- La construction automobile,
- La plaisance,
- Les infrastructures maritimes,
- L'ingénierie off shore,
- L'aéronautique,
- La robotique,
- Les bureaux d'études spécialisés.